



Erreur sur l'offre de prêt immobilier

Par **mamogalo**, le **29/07/2009** à **09:42**

Bonjour,

nous habitons le teich 33470 sur bassin arcachon

confirmation : mamogalo@aol.com

situation : Un particulier

sujet : erreur lors de l'établissement d'un prêt immobilier

message :

suite contrôle fiscale l'inspecteur se rend compte que notre prêt

immobilier du 27/11/2006 n'est pas établi à notre nom. Réponse

à notre AR du 23 juin 2009, le C.A. nous transmet une nouvelle offre de prêt sans plus, sans excuse et sans donner notre avis ou approuver. Nous n'avons jamais reçu de contrat de prêt.

Auprès de quelle association peut-on demander de l'aide pour vérifier l'authenticité de ces documents? Dans l'éventualité d'un préjudice peut-on se faire assister de l'avocat de votre association. Merci cordialement Mr LE CLEC'H